

Christian DELORME est prêtre du diocèse de Lyon, très engagé dans le dialogue avec les musulmans ; après son livre d'échanges avec Rachid BENZINE, *Nous avons tant de choses à nous dire* (Albin Michel, 1998), il vient de publier *L'islam que j'aime, l'islam qui m'inquiète* (Bayard, 2012).

Christian DELORME

D'amour et de haine. Mémoires blessées, en France et en Algérie.

En cette année 2012, on aurait pu s'attendre, en France comme en Algérie, à un foisonnement d'initiatives destinées à marquer le jour du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie (5 juillet 1962). Or dans les deux pays, cet anniversaire aura été célébré de manière très modeste, ce qui est révélateur de la difficulté que l'on observe, des deux côtés de la Méditerranée, à assumer une histoire compliquée et douloureuse.

Malaises algériens

Côté algérien, le pouvoir a probablement craint que trop célébrer le temps de l'indépendance risquait de libérer des paroles enfouies, de réveiller les mécontentements populaires et, en particulier, de favoriser l'exposition au grand jour de pages obscures de la révolution algérienne. Célébrer cinquante années d'indépendance, n'appelle-t-il pas à dresser un bilan ? À faire le point sur la situation ?

Le « Printemps arabe », né dans la Tunisie voisine, a épargné l'Algérie. Non pas parce que n'existeraient pas, chez les Algériens, des aspirations à plus de démocratie et à une

vie meilleure. Au contraire, une grande partie de la population considère que les idéaux de justice de la révolution ont été trahis depuis longtemps. En octobre 1988, il ne faut pas l'oublier, la jeunesse algérienne a tenté une insurrection pacifique qui peut être considérée comme un mouvement précurseur de ce qui s'est passé en 2011 en Tunisie. Régulièrement, des mouvements de protestation éclatent un peu partout à travers le pays.

Mais l'Algérie reste traumatisée par l'étrange guerre civile qui s'est déroulée au cours de la décennie 1990, après l'annulation des élections législatives donnant la majorité aux islamistes du F.I.S. (Front Islamique de Salut), et qui a causé (selon le pouvoir algérien lui-même) quelque cent cinquante mille à deux cent mille morts. De ce fait, la plupart des Algériens n'est guère disposée à descendre massivement dans les rues. Le pouvoir (qui est essentiellement entre les mains des tout puissants services de sécurité militaire et de renseignement) a, par ailleurs, la chance de disposer d'énormes réserves financières issues du gaz et du pétrole, qui lui permettent d'éteindre une partie des révoltes en subventionnant régulièrement les produits de première nécessité.

Les cinquante ans de l'indépendance renvoient aussi, inévitablement, à l'histoire de cette indépendance, à la longue lutte qui a dû être menée. Or cette lutte ne s'est pas faite avec, d'un côté, un peuple algérien totalement uni et, de l'autre côté, une puissance coloniale parfaitement unifiée. Des conflits sanglants, notamment, ont existé entre les nationalistes, en particulier entre le M.N.A. (Mouvement National Algérien) de Messali Hadj et le F.L.N. (Front de Libération Nationale), le second ayant fini par éliminer ses rivaux : au moins dix mille victimes dans cette lutte fratricide ! En 1957, par exemple, trois cents habitants du village de Melouza furent massacrés par le F.L.N. parce qu'ils soutenaient le M.N.A. Au cœur même de la lutte, ont existé les prémices d'une guerre civile.

Dans les premières années de l'indépendance, les chefs historiques du F.L.N. se sont entre-déchirés. Quelques uns furent assassinés par leurs compagnons d'armes (Abane Ramdane, Mohamed Khider, Krim Belkacem). Hocine Aït Ahmed, arrêté dès 1964 pour avoir créé un parti indépendant du F.L.N. qui défendait l'identité kabyle, fut contraint de s'exiler en Suisse un an

plus tard après s'être échappé de prison. Ahmed Ben Bella, le premier président de la nation indépendante (il est décédé tout récemment), fut renversé par Houari Boumediene dès 1965 et emprisonné plusieurs années avant de connaître lui aussi l'exil en Suisse. En 1992, c'était au tour de Mohamed Boudiaf, revenu d'exil pour exercer la présidence du pays, d'être assassiné. Et tous les héros et combattants (notamment les femmes militantes et combattantes) de cette lutte de libération ne furent pas récompensés de manière équitable.

Certes, la population algérienne d'aujourd'hui est loin d'être majoritairement habitée par des souvenirs vivants de la lutte pour l'indépendance. Près de 70 % des quelque trente-six millions d'Algériens est née après l'indépendance. Mais le pouvoir entretient sans cesse la mémoire des crimes de la colonisation et de la répression du mouvement indépendantiste, et cette dénonciation permanente lui sert de légitimation.

Les victimes de l'exode de 1962

En France, la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance algérienne ne pouvait que soulever d'autres problèmes. Toute une partie de la population de notre pays est habitée par des souvenirs douloureux du temps de la guerre d'indépendance et de son dénouement. Il s'agit de groupes de population très divers, aux mémoires blessées de façons différentes. Des mémoires parallèles.

Il y a d'abord ce groupe que l'on peut appeler « **le peuple pied-noir** », ces Européens d'Algérie dont beaucoup étaient d'origine italienne, espagnole et maltaise (mais aussi suisse, allemande... et française). Leurs pères étaient venus en Algérie tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e à la faveur de migrations diverses. Ils avaient adopté cette terre, parfois même cru aimer son peuple d'origine. Ils pensaient sincèrement que ce pays était le leur. Au cours des décennies, ils l'avaient façonné d'une manière nouvelle, avec des réussites économiques. Des générations y ont été enterrées. Devenus les uns et les autres des nationaux français et des enfants de la République, ils n'ont rien compris, pour la plupart d'entre eux, à ce qui s'est passé. Ils ont vécu les violences de la révolution algérienne à leur

encontre, ainsi que l'exode en métropole, comme une énorme injustice.

Une grande partie d'entre eux s'est enfermée dans la nostalgie et le ressentiment. On sait que, durant des années, les pieds-noirs du sud de la France ont composé une part essentielle des militants et de l'électorat du Front National. Ils se sont sentis mal aimés et incompris par la société française. Et ils ont été dérouterés de constater que, alors qu'ils avaient été chassés d'Algérie, la France faisait venir massivement sur son sol, dès les années 1960, des travailleurs algériens et leurs familles. Beaucoup ont dû vivre, dans les quartiers populaires, avec ceux-là mêmes qui leur rappelaient sans cesse le pays perdu ! Souvent, ils ont transmis leur souffrance et leur ressentiment à leurs enfants et petits-enfants. On estime à quelque sept ou huit cent mille ces Européens d'Algérie et assimilés qui ont vécu l'exode. La plupart d'entre eux est aujourd'hui décédée, mais la descendance de ces hommes et femmes représente une portion non négligeable de la population de la France, surtout dans le sud du pays.

Au sein de ce peuple pied-noir, constituant un groupe à l'histoire particulière : **les Juifs originaires d'Algérie**. Leur présence dans ce pays remonte à l'Antiquité. Beaucoup ont des origines berbères, ou bien sont les descendants des Juifs chassés de l'Espagne catholique en 1492, qui se sont réfugiés dans le Maghreb musulman. Sous le régime de l'empire ottoman, ils constituaient une sorte de « nation » à part. La France les a naturalisés en 1870, liant dès lors leur sort à celui des colons européens. Leur culture, cependant, était orientale. Presque tous parlaient l'arabe dialectal. Ils étaient quelque cent trente-cinq mille au moment de l'indépendance. Plus de cent mille d'entre eux sont venus se réfugier dans l'hexagone entre mai et août 1962. Ces Juifs de rite séfarade ont revivifié le judaïsme français. Parmi les pieds-noirs, ils sont ceux qui ont le plus de légitimité à dire que leurs « racines » sont « là-bas », et ils peuvent difficilement faire leur deuil. Dans la France de 2012, ils voient avec angoisse la montée en puissance des courants musulmans parfois antisémites. Ils ont peur pour eux-mêmes et pour l'État d'Israël dont ils sont généralement fortement solidaires.

A côté des pieds-noirs, un autre groupe, composé de ceux que l'on a appelés globalement « **les harkis** ». Ce nom désignait

la majorité des supplétifs musulmans de l'armée française. Il a été étendu à d'autres catégories de personnes, à commencer par les familles de ces enrôlés. Souvent, on les a confondus (on le fait encore) avec tous les musulmans originaires d'Algérie qui bénéficiaient de la pleine nationalité et citoyenneté française (ce qui n'était pas le cas de la majorité des Algériens de l'Algérie française). Les supplétifs musulmans de l'armée française en Algérie n'ont pas tous vraiment choisi cet enrôlement : nombre d'entre eux y ont été contraints. De même, ils ne peuvent être tous accusés d'avoir commis des actes horribles. Au moment de l'indépendance algérienne, au moins soixante mille d'entre eux ont été tués en représailles.

La France du général de Gaulle s'est fait tirer l'oreille pour accueillir les survivants. Grâce à certains officiers, environ soixante à quatre-vingt mille d'entre eux ont pu s'installer en métropole. Ceux qui vivent toujours et, surtout, leur descendance totaliseraient près de cinq cent mille âmes. Eux aussi, bien entendu, ont « mal à l'Algérie » et sont dans un rapport compliqué avec le pays de leurs ancêtres. Dans la société française, ils sont regardés comme « des Arabes » et rarement comme des Français « légitimes ». Considérés largement comme « des traîtres » à leur peuple d'origine (y compris par les Français), ils ont du mal à trouver leur place dans la société française.

Les « appelés » d'Algérie et les familles de l'immigration

Mais les victimes de l'exode de 1962 ne sont pas les seuls habitants de France à être porteurs de mémoires souffrantes. Trois autres grands groupes de population sont à prendre en compte : les appelés d'Algérie, les immigrés algériens, et les enfants des immigrés.

Citons les en premier, quand bien même ils forment maintenant un groupe moins nombreux qu'auparavant : les « appelés » d'Algérie. Entre novembre 1954, début de l'insurrection armée des nationalistes algériens, et le cessez-le-feu du 19 mars 1962 signé entre le gouvernement français et les dirigeants du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.), c'est presque deux millions de soldats du contingent qui ont été engagés dans ce qu'on a longtemps désigné comme « une guerre

sans nom ». Quelque vingt mille d'entre eux y ont laissé leur vie, environ soixante-dix mille ont été blessés. Pour la plupart, ces jeunes hommes se sont sentis obligés de participer à une guerre à laquelle ils n'adhéraient pas. En ce temps de décolonisation généralisée, que signifiait « défendre l'Algérie française » ?

Beaucoup ont vécu des horreurs et, en tout cas, la peur. Ils ont vu mourir des camarades. Une partie d'entre eux a dû participer aux tortures et aux « corvées de bois » (assassinats de soi-disant « fugitifs ») qu'avaient instituées le pouvoir politique et l'état-major militaire français. L'immense majorité de ces appelés, à son retour en France, a choisi de garder le silence. Ceux qui avaient vécu les choses les plus dures, généralement n'en ont parlé à personne, comme s'ils étaient habités par la honte ou la culpabilité liées à cette guerre inutile et perdue, ou bien avaient la conviction qu'ils ne pourraient pas être entendus et compris. Il faudra d'ailleurs attendre 1999 pour que le parlement français, à l'initiative de Jacques Chirac, reconnaisse officiellement que ce qui s'est passé entre 1954 et 1962 a bien été « une guerre » et pas seulement des opérations de « maintien de l'ordre ».

Des dizaines de milliers d'individus sont restés brisés et ont empêché leurs familles d'être heureuses. En face de l'Algérie indépendante, tous ces hommes sont demeurés « sans voix ». Contrairement aux anciens combattants des autres guerres françaises, ils ne laissent guère d'héritage à leurs enfants et petits-enfants. On ne peut retenir d'eux qu'ils se sont battus « pour la France », « pour la liberté » ou « pour la civilisation ». Trop peu nombreux sont ceux qui se sont sentis la force de retourner un jour en Algérie et de tenter de faire un travail de réconciliation autant avec eux-mêmes qu'avec l'Algérie.

Autre grand groupe humain tout à fait singulier qui participe depuis cinquante ans de manière significative au peuplement de la France : les immigrés algériens et leurs familles. Si les premières implantations de travailleurs immigrés d'Algérie en France datent du tout début du XX^e siècle (dès 1905), c'est néanmoins après l'indépendance de l'Algérie que sont arrivées les grandes vagues d'immigration et de peuplement. Entre 1962 et 1982, on est ainsi passé de trois cent cinquante mille Algériens présents en France à huit cent mille.

Cette immigration avait quelque chose de paradoxal. En effet, les Algériens s'étaient massivement manifestés pour l'indépendance de leur pays. Or voilà que, cette dernière obtenue, ils sont venus par dizaines de milliers chercher de quoi vivre en France ! Beaucoup seront incapables de rendre compte de ce choix, notamment vis à vis de leurs enfants quand ceux-ci seront en âge de les interroger. Pareillement, la France s'est trouvée elle-même dans la confusion. Le général de Gaulle ne voulait pas de l'immigration algérienne en France (pas plus qu'il ne voulait accueillir les harkis), et une des raisons qui l'ont fait opter pour l'abandon des « départements français d'Algérie » était sa crainte d'une trop importante population musulmane dans l'hexagone du fait de cette continuité administrative entre Dunkerque et Tamanrasset. Mais les besoins de l'économie française en main d'œuvre l'ont obligé à accepter.

Ces anciens sujets musulmans français devenus algériens avec l'indépendance, se sont retrouvés paradoxalement « concitoyens » français de fait. Pour la majorité d'entre eux, ils ont essayé de se faire le plus discret possible, le plus « taiseux » possible. Un pied en France, un pied en Algérie, la tête entre les deux, ils ont eu bien du mal à se situer et, en particulier, à élever leurs enfants nés pour la plupart en France. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quelque six cent mille à être des ressortissants de nationalité uniquement algérienne en France. Mais leurs enfants, de nationalité française, approchent ou même dépassent les deux millions. Comment ceux-là peuvent-ils se définir et se situer, tant vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Algérie ?

Construire des mémoires apaisées

Personne : nation, groupe ou individu, ne peut vivre apaisé s'il ne peut s'adosser à une mémoire valorisante qui donne sens à son existence. Une telle mémoire positive, évidemment, se construit. Elle n'est pas l'addition désordonnée des souvenirs du passé : elle est la sélection et l'organisation des souvenirs en vue d'en faire quelque chose de fécond.

La nation algérienne a un gros problème de construction de sa mémoire collective. En effet, à quelle date faire « démarer » l'Algérie ? Le pays, désigné pendant des siècles comme « le

Maghreb central » puis (sous les Turcs) « la régence d'Alger », n'a commencé à devenir un début d'État-nation qu'avec la résistance de l'émir Abd el-Kader à la conquête coloniale française (entre 1832 et 1847). Mais il a comporté, au cours des siècles précédents, divers royaumes, particulièrement des royaumes berbères. Il a connu les dominations et influences romaines, byzantines, arabes, turques, portugaises, espagnoles et, enfin, françaises. Ce qui est devenu l'Algérie contemporaine a été, durant des siècles, une terre marquée par le christianisme. Et le peuple d'aujourd'hui est le résultat de multiples mélanges de populations (Berbères d'abord et en majorité, puis Arabes, Noirs, Turcs, Européens...).

Mais le discours officiel affirme surtout que l'Algérie est « arabe et musulmane », et que cela constitue l'essence de son identité. Dans l'enseignement de l'histoire, peu de place est faite à ce qui a précédé l'existence du mouvement indépendantiste, et celui-ci est souvent présenté de manière réductrice comme ayant véritablement commencé en novembre 1954, avec le déclenchement de la lutte armée.

La France, de son côté, se montre toujours incapable de regarder avec courage et honnêteté l'histoire et la réalité de sa présence en Algérie, depuis la conquête de 1830 jusqu'à l'indépendance. On se souvient de cette invraisemblable loi votée en 2005 par le parlement français à l'initiative de parlementaires de la droite radicale, dont l'article 4 stipulait que « les programmes scolaires français reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». En face du tollé déclenché par cette tentative d'instaurer une histoire officielle sélective, il fallut que le président Jacques Chirac fasse saisir le Conseil Constitutionnel pour que l'article finisse par être supprimé.

Durant les cent trente deux années de présence française en Algérie, il y eut, bien entendu, des choses positives qui ont existé. Mais la conquête du territoire algérien s'est accomplie dans une violence extrême. Des récits de militaires français de l'époque en témoignent. Un maréchal Bugeaud, héros de cette conquête, serait aujourd'hui jugé comme auteur de crimes contre l'humanité.

L'Algérie ne fut jamais totalement soumise. Il y eut régulièrement de grandes révoltes qui furent sévèrement réprimées. En mai 1945, le 8 mai, jour de l'armistice mettant fin à la Deuxième guerre mondiale, des événements mineurs survenus à Sétif et à Guelma ont provoqué le plus grand massacre de l'histoire de la France contemporaine en temps de paix : entre vingt mille et trente mille Algériens tués par les Européens !

Quant à la guerre d'Algérie où périrent au minimum trois cent mille civils algériens (l'État algérien annonce un million et demi de tués) et quelque vingt mille civils européens, elle fut le théâtre d'actes abominables, avec, en particulier, l'institution officielle de la torture. L'État et le peuple algériens attendent, depuis, que la France fasse officiellement acte de repentance. Jusqu'ici, les gouvernants français s'y sont refusé, craignant notamment que la reconnaissance des crimes commis par l'État français n'engendre des demandes d'énormes compensations financières par l'Algérie. Mais comment la France peut-elle regarder l'Algérie en face tant qu'elle n'assume pas les dimensions non-glorieuses de son histoire ? Depuis plusieurs années, des deux côtés de la Méditerranée, des voix s'élèvent pour demander la conclusion d'un « traité d'amitié » entre Paris et Alger. L'État algérien fait de la reconnaissance par la France de ses crimes un préalable bien compréhensible.

Le « peuple pied-noir », quant à lui, s'est construit une mémoire de victime. Il a idéalisé, hors de toute prise en compte sérieuse de l'histoire, « l'œuvre civilisatrice » de la France en Algérie, entretenant le mythe d'une Algérie heureuse avant que les combattants du F.L.N. ne viennent, selon eux, tout démolir. A entendre beaucoup de pieds-noirs, Arabes, Berbères, Juifs, chrétiens et agnostiques vivaient tous en frères dans l'Algérie française, et il n'y avait pas d'exploitation de l'indigène musulman. Ce ne fut pas, malheureusement, la réalité. La majorité des sujets musulmans de l'Algérie française (huit millions sur neuf en 1954) étaient, administrativement parlant, des sous-citoyens. Au cours des ans, la plupart des tribus avait été spoliée, et les indigènes avaient été dépossédés du droit de définir leur destin.

Il y eut, néanmoins, au cœur de ce phénomène violent qu'est la colonisation, de belles rencontres et, peut-être même, l'émergence de ce que l'on pourrait appeler une « civilisation algéro-

française ». Récemment, un film assez merveilleux a été réalisé : « El Gusto ». Il fait revivre, avec l'aide des survivants, l'histoire d'un orchestre de musique andalouse créé dans les années 1920 dans la Casbah d'Alger. Celui-ci réunissait des musiciens musulmans et juifs. Ces belles pages d'une histoire commune méritent d'être mises en évidence, mais cela ne peut pas occulter, pour autant, les pages sombres. Une association au moins, en France, œuvre depuis près de trente ans à la fraternité entre gens originaires du Maghreb, Européens comme Berbéro-Arabs, dans le respect de la vérité historique : l'association Coup de Soleil. Elle est particulièrement connue par son Salon « Le Maghreb des livres » et son Festival « Le Maghreb des films » qui se tiennent tous les deux chaque année à Paris.

Des millions de Français d'origine algérienne

Un des principaux héritages de la longue colonisation de l'Algérie par la France, est, bien entendu, l'installation d'une forte immigration algérienne dans l'hexagone. La progéniture issue de celle-ci s'est retrouvée, pour sa majorité, automatiquement de nationalité française. La France d'aujourd'hui compte, ainsi, une part importante de sa population qui est française d'origine algérienne, comme d'autres parties de la nation française sont d'origine italienne, polonaise ou espagnole. Il s'agit de plusieurs millions de personnes (si on prend en compte tous les habitants de France qui sont d'origine berbéro-arabe, issus des trois principaux pays du Maghreb, on arrive à au moins quatre millions de personnes dont plus de la moitié est de nationalité française).

Une part importante de la population française, ainsi, est désormais maghrébine et musulmane. Il s'agit d'une des parts les plus jeunes, qui représente un facteur dynamique de la démographie française. Ce groupe humain singulier et, en même temps, très divers, est porteur de mémoires plurielles. Il est habité par des histoires multiples et conflictuelles. Son inscription dans la culture et dans la nation française (en particulier grâce à l'école et grâce aux médias) est réelle, fondamentale, malgré les mécanismes discriminatoires qui restent à l'œuvre dans notre société.

Mais cette jeunesse issue des immigrations du Maghreb, et tout particulièrement des immigrations venues d'Algérie, ne peut, pour autant, oublier sa filiation. Elle a besoin de savoir d'où elle vient. Quelle fut l'histoire de ses pères et mères. Et cette quête de ses racines a du mal à être comprise et donc accompagnée par la société française et par l'État. Sans doute n'a-t-on pas oublié la vive polémique qui s'est développée, en octobre 2001, après le match de football France-Algérie qui s'était déroulé au Stade de France. Dans le public des spectateurs se trouvait un grand nombre de jeunes « Franco-Algériens ». Quand fut jouée la « Marseillaise », celle-ci fut abondamment sifflée. Un peu plus tard, le match devait être arrêté en raison de l'envahissement de la pelouse par des centaines de supporters de l'équipe algérienne. La plupart des commentateurs a vu dans l'attitude de cette jeunesse une prise de position anti-française, un rejet par ces jeunes de leur nationalité française. Quand on interrogea ceux-ci, pourtant, on s'aperçut qu'ils avaient surtout voulu manifester leur joie que, pour une fois, soit valorisée en France (dans le prestigieux stade qui avait vu, en 1998, l'équipe de France conduite par Zinedine Zidane gagner la Coupe du Monde) la part algérienne de leur identité. Les excès de ces jeunes étaient regrettables, mais la réaction du monde politique et de l'opinion publique fut, elle aussi, excessive.

Depuis quelques années, les secteurs militants de cette jeunesse « franco-algérienne » se sont emparés d'un moment douloureux de l'histoire de la guerre d'Algérie : le massacre par la police française, le 17 octobre 1961, à Paris, de plusieurs centaines d'Algériens qui manifestaient pacifiquement (la plupart d'entre eux furent jetés dans la Seine). Un massacre orchestré par le préfet Maurice Papon qui deviendra plus tard ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, mais aussi, plus tard encore, en 1998, sera condamné pour sa participation dans la persécution et la rafle des Juifs de Bordeaux sous l'Occupation. Depuis maintenant plus de dix ans, ce massacre fait l'objet de commémorations à Paris et dans plusieurs villes de France. Ceux qui s'adonnent à cette célébration manifestent ainsi leur droit à être fidèles à la mémoire de leurs pères qui ont combattu pour l'indépendance de l'Algérie, tout en disant vouloir vivre pleinement leur citoyenneté française. Car il est significatif qu'ils ont choisi un moment affreux de la guerre qui s'est déroulé non pas

en Algérie mais sur le territoire de la métropole. Le sang de leurs pères mêlé aux eaux de la Seine.

On ne peut qu'en prendre acte : depuis 1830, les relations entre l'Algérie et la France sont un étonnant tissage d'amour et de haine. Le temps des guerres (celles du temps de la conquête, celle du temps de la lutte des Algériens pour leur indépendance) n'a que trop duré. Il faut passer à celui de la réconciliation. Aux mémoires combattantes et rivales, il faut parvenir à substituer des mémoires réconciliées. Cela s'avère vital, d'abord pour la société française qui est désormais composée de plusieurs millions de citoyens « berbéro-arabes ». Mais aussi pour la construction d'une Méditerranée de la paix.

Christian DELORME

Indications bibliographiques :

Laetitia BUCAILLE, *Le pardon et la rancœur. Algérie/France, Afrique du Sud : peut-on enterrer la guerre ?*, Payot, 2010.

JEAN-LUC EINAUDI, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Seuil, 2001.

SMAÏL GOUMEZIANE, *Algérie. L'histoire en héritage*, Éditions Non Lieu, Paris, 2011.

Hommes et migrations, n° 1295, janvier-février 2012, « Algérie-France. Une communauté de destin ».

Le Monde, numéro hors-série, mars 2012, « Guerre d'Algérie. Mémoires parallèles ».

JEAN-LOUIS PLANCHE, *Sétif 1945. Chronique d'un massacre annoncé*, Perrin, 2006.

TODD SHEPART, *1962. Comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Petite Bibliothèque Payot, 2012.

BENJAMIN STORA, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1991.

BENJAMIN STORA, *La guerre d'Algérie expliquée à tous*, Seuil, 2012.